



VILLE DE THURSO

AVIS PUBLIC

Séance publique relative à la démolition partielle d'un immeuble et au programme de réutilisation du sol dégagé

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Thurso par le soussigné, greffier-trésorier et directeur général, que le **Comité de démolition** tiendra une séance publique concernant la démolition partielle d'un immeuble et la présentation d'un projet de réutilisation du sol dégagé :

Les immeubles visés pour la démolition partielle font partie du site de l'ancienne « **Usine Papier Fraser** », désormais connue sous le nom **Évolys**, situé au **451, rue Victoria**, et inscrit au **répertoire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications du Québec**.

Au cours de cette séance, le Comité de démolition statuera sur :

- La demande d'autorisation de démolition partielle de cet ensemble d'immeubles du site patrimonial de l'ancienne **Usine Papier Fraser**, maintenant **Évolys**.
- La demande d'autorisation relative au programme de réutilisation du sol dégagé.

Le Comité de démolition tiendra une séance publique sur lesdites demandes le mardi 9 décembre 2025 à 18 h 30, à l'hôtel de ville situé au 161, rue Galipeau, Thurso, Québec, J0X 3B0.

Au cours de cette assemblée, la mairesse ou son représentant présentera les demandes soumises et donnera l'occasion aux personnes et organismes souhaitant s'exprimer de le faire.

Toute personne désireuse de s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours suivant la publication de l'avis public ou à défaut, dans les 10 jours suivant l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville.

Les documents relatifs aux deux demandes sont disponibles pour consultation aux bureaux de l'hôtel de ville, situés au 161, rue Galipeau à Thurso, pendant les heures normales d'ouverture, ainsi qu'à l'adresse suivante : www.ville.thurso.qc.ca/municipalite/avis-publics/.

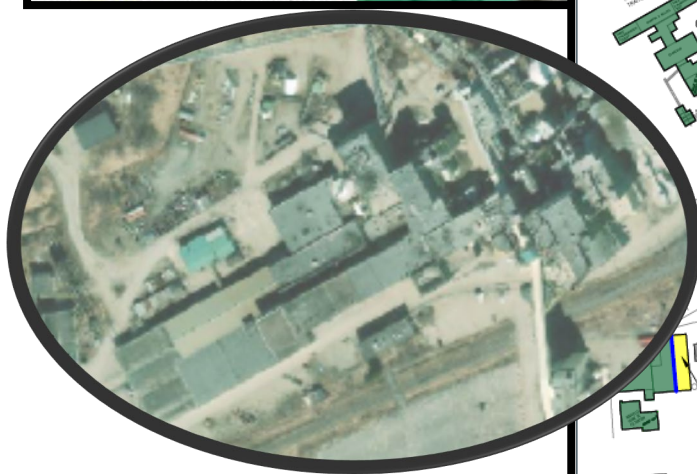
DONNÉ à Thurso, Québec, douzième jour de novembre deux mille vingt-cinq (2025).

Normand Dupont
Greffier-trésorier et Directeur général
VILLE DE THURSO

Démolition partielle 451, rue VICTORIA, THURSO



Zone Rouge à démolir
Zone Verte à conserver
Zone Jaune démantèlement partiel



CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 337 du Code C.V.)

Je soussigné, résidant à **Blainville, Québec** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, entre dix et onze heures, le 12^e jour de novembre 2025

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12^e jour de novembre deux mille vingt-cinq (2025).

Signé :

Normand Dupont
GREFFIER-TRÉSORIER & DIRECTEUR GÉNÉRAL
VILLE DE THURSO